

BILAN SEMESTRIEL

PÉRIODE DE CÉSURE

Dans le cadre de l'année de césure, des bilans semestriels sont à rédiger à la fin de chaque semestre.

Le bilan doit être adresser par mail au SUIO-IP à l'adresse suivante : chloe.trictin@ut-capitole.fr

Vous décrirez, dans le tableau ci-dessous et par ordre chronologique, les diverses expériences menées dans le cadre de la césure en précisant les dates, l'organisme ainsi que les missions menées.

Dates limite d'envoi :

1^{er} semestre : 30 janvier 2019

2nd semestre : 31 août 2019

NOM :

PRÉNOM :

DATES	ORGANISME	DÉTAILS DE L'EXPÉRIENCE